

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-neuf novembre à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Yannick VANDENABEELE, Roland FONTAINE, Didier PIETTE, Filipe MARTINS, Laurent ESCRIVA, Edouard RIGAUD, François LIGNEY Mesdames : Françoise SANSON, Anne CHASSANG, Edite DA SILVA

Procurations : Christian JAROSZ à Didier SAUSSAY
Julien MASQUELIER à Yannick VANDENABEELE

Est désigné comme secrétaire : Laurent ESCRIVA

Date de la convocation : 14 /09/2024

Ordre du jour :

- Lecture du compte-rendu
- Contrat rural (église)
- Délibération ZAN
- Rapport d'activités 2023 et CA 2023 SILY
- Rapport annuel SIRYAE 2023 (Syndicat Intercommunal pour l'adduction de l'eau)
- Construction illégale
- Questions diverses

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONTRAT RURAL (église)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer pour solliciter un contrat rural pour les travaux de restauration de l'église Saint-Germain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION décide de solliciter un contrat rural pour la restauration de l'église pour un montant de 638 571 € H.T.

ZAN

Suite à la transmission du rapport de suivi de l'artificialisation des sols de la commune, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de débattre sur le sujet.

Après la tenue du débat, le Conseil Municipal décide de remettre la délibération au prochain conseil en attendant d'avoir plus d'informations.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU SILY (Syndicat Interrégional du Lycée La Queue lez Yvelines)

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2023 du SILY et le compte administratif.

RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DU SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région Yvelines pour l'Adduction de l'Eau)

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2023 du SIRYAE et le compte administratif.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer afin que les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 soient prises en compte.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de voter les dépenses d'investissement avant le budget 2025.

CONSTRUCTION ILLEGALE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'une construction illégale sur une parcelle agricole.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de lancer une procédure en justice.

TARIF GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur Le maire informe le Conseil Municipal du nombre croissant d'enfants à la garderie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'augmenter les tarifs comme suit à compter du 1^{er} janvier 2025 :

Garderie du matin : 2 €

Garderie du soir : 4.50 €

COURRIER D'UN EMPLOYE MUNICIPAL

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier d'un employé communal.

Il est décidé d'un entretien avec l'employé

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H37.